DLP 13-9-94039516

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Grandes Cultures

REGION CENTRE

BULLETIN TECHNIQUE N° 29 — 07 OCTOBRE 1993

COLZA :	Première capture de Charançon du bourgeon terminal. Limaces à surveiller encore. Pucerons évoluant peu (à surveiller).
CEREALES:	JNO - Recul des captures de pucerons Pieds chétifs - Des captures de cicadelles malgré des conditions peu favorables.

- COLZA -

Les stades évoluent lentement en général, sauf situations abritées.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL :

La première capture a été notée à Rians (18) le 30.09.

Surveillez vos cuvettes de piégeage : les captures sont le plus souvent faibles (un à quelques insectes) et ne sont pas en relation avec les dégâts observés par la suite. (Voir les dégâts survenus l'an dernier en Champagne Berrichonne).

En présence de ce charançon, une intervention est à réaliser une dizaine de jours après les premières captures (soit, pour le secteur de Rians, en tout début de semaine prochaine).

LIMACES :

L'activité de ces ravageurs se maintient. Les conditions sont d'autant plus favorables à l'apparition de dégâts que les cultures évoluent peu.

Maintenez la surveillance, plus spécialement en situations non protégées ou après dégradation des appâts.

PUCERONS :

Les populations évoluent peu dans l'ensemble. Cependant, les parcelles ayant franchi le seuil de 20 % de pieds porteurs de pucerons justifient une protection.

MALADIES :

La présence fréquente de Mildiou, parfois de Phoma, n'appelle pas d'intervention particulière.

- CEREALES -

PUCERONS - JNO :

Les conditions météorologiques sont moins favorables au vol : on note une réduction des captures à la tour à succion.

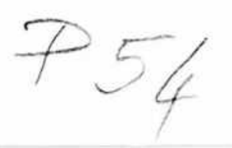
Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur-Gerant : M. HANRION - CPPAP N° 530 AD - ISSN 0752.4029 - XXXXX en cours

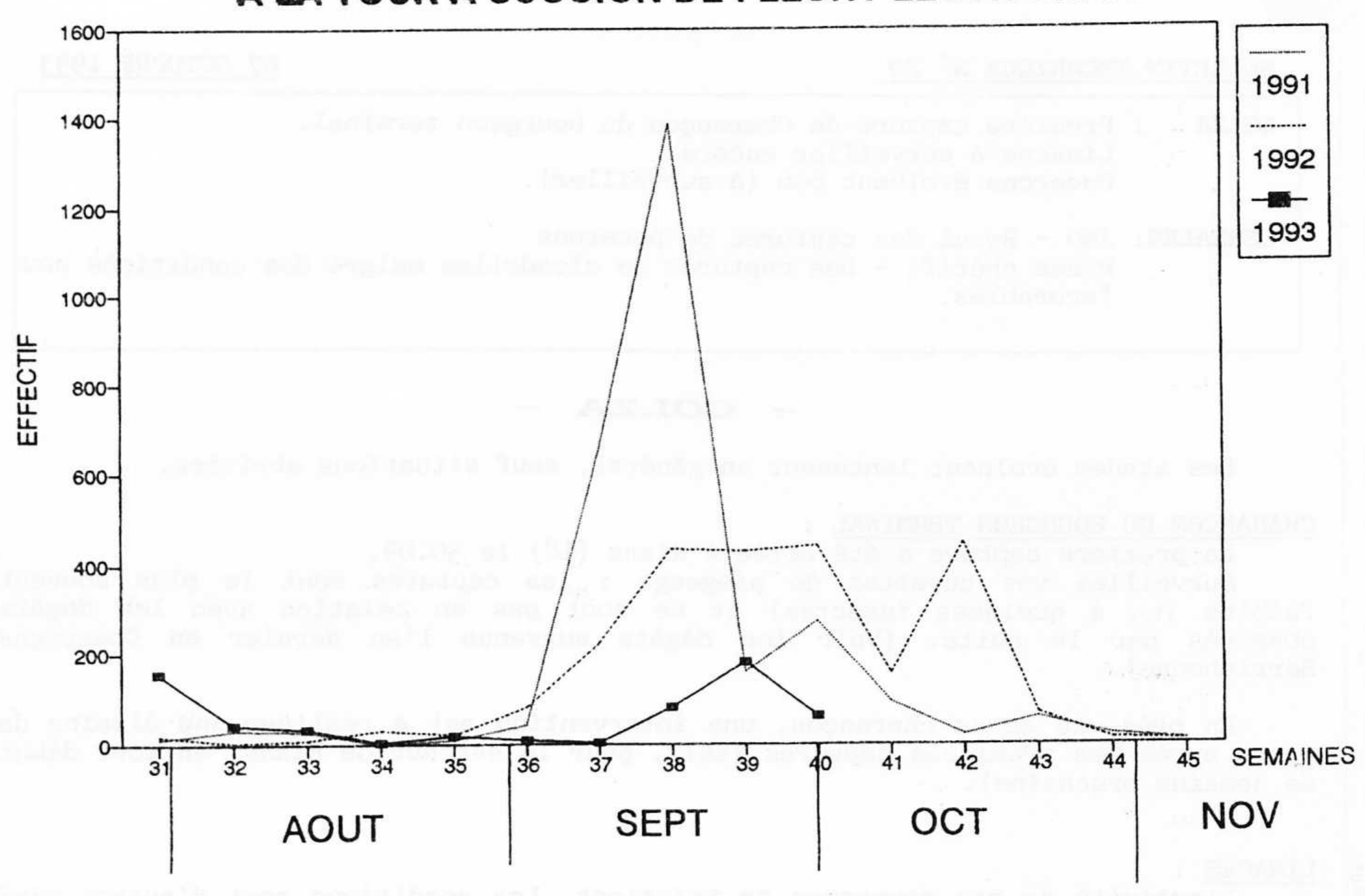
Publication périodique

ABONNEMENT ANNUEL : 240 F

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BP 210 - 93, rue de Curambourg
45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
Tél. 38.86.36.24
FAX 38.84.19.79







Sur les pots, la colonisation diminue également :

JNO - SUIVI DU POUVOIR VIRULIFERE DES PUCERONS

DATES	% DE POTS PORTEURS DE RHOPALOSIPHUM PADI	NOMBRE DE RHOPALOSIPHUM PADI MOYEN PAR PLANTE TOUCHEE	% DE POTS POSITIFS AU TEST ELISA
31/08 au 07/09	36 %	1,9	15 %
07/09 au 14/09	11 % (87 % en 1992)	2 (3,8 en 1992)	10 % (58 % en 1992)
14/09 au 21/09	91 % (96 % en 1992)	3,1 (4,3 en 1992)	85 % (70 % en 1992)
21/09 au 28/09	97,5 % (73 % en 1992)	2,6 (2,5 en 1992)	56 % (44 % en 1992)
28/09 au 05/10	57,5 % (4 % en 1992)	2,4 (0,02 en 1992)	

Les prochains bulletins vous tiendront informés de l'évolution du risque.

CICADELLES :

Les captures se maintiennent malgré un temps pluvieux. On remarque que les disques englués sont un meilleur indicateur par mauvais temps que les cuvettes jaunes. Cependant, les déplacements restent limités à de courtes distances.

Les populations sont donc bien présentes dans les repousses et il faudra donc être vigilant sur les prochains semis, en particulier, en cas de retour de temps ensoleillé. Les repousses répondant positivement sont plus fréquentes que la semaine passée et montrent qu'elles constituent bien un réservoir de virus.

PIEGEAGE CICADELLES SUR REPOUSSES
(cuvettes jaunes ou disques englués)

CHER SPV-AGRICHER	20 au 27/09	28/09 04/10
VINON 1	9	5
VINON 2	0	0
OIZON	3	9
AUBIGNY	4	3
BLANCAFORT	2	8
SOYE	110	-
CROSSE	88	-
VORNAY	65	-
JALOGNES 1	-	10
JALOGNES 2	-	0

INDRE SPV-AGRIINDRE	20 au 27/09	28/09 04/10
CHAMPENOISE	4	5
CHATEAUROUX 1	13	15
CHATEAUROUX 2 (sol nu)	0	-

INDRE SPV-IM'MEDIA	20 au 27/09	29/09 04/10
FAVEROLLES	0	-
MEUNET SOUS VATAN	9	-
BOUGES LE CHATEAU	3	4
VILLEGOIN	3	-
VILLEGONGIS	5	-
ST LACTENCIN	2	3
VOUILLON	3	-
VATAN	-	6
PARNAC	10	-
SASSIERGES ST GERMAIN	6	16
PALLUAU	3	-
LURAIS	7	-
ARGENTON	1	-

INDRE SPV	20 au 27/09	28/09 04/10
NEUVY PAILLOUX	-	3

INDRE ITCF	20 au 27/09	28/09 04/10
CHOUDAY	15	25

EURE ET LOIR SPV-M.BARON	20 au 27/09	28/09 04/10
PIERRES	17	23
BOUGLAINVAL 1	1	11
BOUGLAINVAL 2	16	3

INDRE ET LOIRE SPV-GDA DE LOCHES	20 au 27/09	28/09 04/10
PERRUSSON 1	2	1
PERRUSSON 2	10	-
CHENILLE/INDRAIS	1	0

LOIRET SPV	20 au 27/09	28/09 04/10
VIENNE EN VAL	61	47
LE BARDON	0	1
FLEURY	29	27

EURE ET LOIR SPV-COOP DE BONNEVAL	20 au 27/09	28/09 04/10
BRONVILLE	91	85

TEST ELISA - WDV (pieds chétifs) SUR REPOUSSES

COMMUNES	RESULTATS (1)
CHER :	
AUBIGNY S/ NERE	-
AVORD 1	-
AVORD 2	-
BAUGY	-
CHARENTONNAY (*)	-
IGNOL	+
LES AIX D'ANGILLON	+
ST GERMAIN DU PUY	-
CHER (suite) :	
ST MICHEL DE VOLANGIS	-
SOYE EN SEPTAINE 1	-
SOYE EN SEPTAINE 2	+
VORNAY 1	-
VORNAY 2	+
VORNAY 3	+
VORNAY 4 (*)	-

* : Sur repousses d'orges - (1) - : Négatif - + : Présence de virus

- TREFLE ET LUZERNE -

SCLEROTINIA DU TREFLE :

L'apparition de stipes a été observée dans l'Indre et en Loir et Cher. Des apothécies pourraient apparaître prochainement. L'évolution sera suivie dans nos prochains bulletins.

P55

- TOUTES CULTURES -

CAMPAGNOLS DES CHAMPS :

Situation :

Des populations parfois assez importantes de campagnols des champs sont actuellement installées dans les prairies naturelles et les cultures fourragères ainsi que, à un degré moindre, dans les chaumes.

Préconisation :

Une partie des animaux risque de migrer dans les jeunes semis après leur levée. Il est donc nécessaire de surveiller leur évolution afin de pouvoir intervenir sur les foyers dès l'apparition des premières colonisations.
Le traitement simultané des parcelles et de leurs abords est indispensable pour prévenir les recontaminations. L'efficacité maximale est obtenue dans le cadre d'une lutte aussi collective que possible.

Méthode de lutte :

Les appâts sont constitués exclusivement de blé entier (ne pas utiliser d'orge) enrobé de chlorophacinone à la dose de 1 l de produit commercial (concentrat huileux contenant 0,25 % de matière active) pour 33 kg de blé.

*** Les traitements sont autorisés en surface :**

- au semoir en lignes espacées de 5 à 6 m, à la dose de 8 à 10 g d'appâts au mètre linéaire (environ 220 grains), soit 15 à 20 kg/ha,
- sur les talus et bordures de chemins selon la même technique,
- en localisé, en réalisant des lignes espacées de 5 à 6 m dans les zones d'activité aux mêmes doses.

Dans tous les cas, le dispositif de distribution doit être le plus près possible du sol pour éviter que les grains ne s'éparpillent.

*** Sont à proscrire :**

L'épandage à la volée (inefficace et présentant des risques pour le gibier), la disposition des appâts en tas à l'air libre (dangereux pour le gibier), les surdosages en matière active et en quantité de grains par hectare (inutiles et dangereux).

Veiller à ne pas utiliser du concentrat huileux stocké depuis trop longtemps afin d'éviter des problèmes d'inefficacité.

* * * * *

* * * *

* * *

*